



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réso ai Moni bel



Déposé / Reçu le

1 5 JAN. 2019

au greffe du tribupal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0435.051.730

Dénomination

(en entier): Fédération Nationale des Producteurs forestiers de Belgique

(en abrégé): Fenafor

Forme juridique: asbl

Siège: Galerie du Centre, bloc 2, bte 289, 1000 Bruxelles

Objet de l'acte :

Suite à l'Assemblée générale du 19 novembre 2018 :

L'Assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés de dissoudre l'association. L'asbl ne présente aucune dette et l'Assemblée générale donne la décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature